



PRÉFET DE L'ISERE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'Isère  
Pôle risques technologiques  
Unité SEVESO plateformes

GRENOBLE, le **18 JAN. 2019**

N. Ref : 2018 – Is 264 RT

Affaire suivie par : Guillaume POMARET  
Tél. : 04 76 69 34 10  
Courriel : guillaume.pomaret  
@developpement-durable.gouv.fr

L'inspection de l'environnement

à

Monsieur le directeur  
ELKEM SILICONES  
Rue Gaston Monmousseau - CS50032  
38556 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex

**OBJET :** *Suites de la visite d'inspection du 22 novembre 2018 (risques accidentels)*

**PL :** - *Rapport de l'inspection des installations classées*  
- *Canevas PM2I*

Monsieur le directeur,

J'ai effectué le 22 novembre 2018, accompagné de Gwenaëlle BUISSON, une visite d'inspection de vos installations situées sur la plate-forme chimique de ROUSSILLON. Cette inspection portait sur le plan de modernisation des installations industrielles. Un point a également été fait sur les suites de l'inspection précédente (SGS) et sur l'incident du 18 juillet 2018.


J'ai l'honneur de vous confirmer, dans le rapport joint en annexe, les demandes d'actions correctives ainsi que les observations que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées.

J'ai pu constater de nombreuses non-conformités aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2010 relatives notamment au PM2I. Celles-ci sont listées dans les canevas joints au rapport. Par conséquent je vous demande de prendre les dispositions nécessaires afin de lever ces non-conformités. À défaut, je serai dans l'obligation de proposer les sanctions administratives prévues à l'article L.171-8 du code de l'environnement indépendamment des poursuites pénales qui pourraient être exercées (non respect d'un arrêté de mise en demeure).

Je vous demande de bien vouloir me tenir informé, au plus tard dans un délai d'un mois, des suites que vous donnerez aux remarques formulées dans le rapport d'inspection.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

L'inspecteur de l'environnement

Signature numérique de  
Guillaume POMARET  
guillaume.pomaret  
Date : 2018.12.20 11:09:24 +0100 

Guillaume POMARET

**Copies :** ELKEM : M. PLAGNE (mail)  
GPO, PRICAE/RTMC, chrono RT